



Note de préparation à la réunion au comité syndical du 20 décembre 2016 – 17h30 à Aspremont (en mairie)

PROJET DE DÉLIBÉRATIONS

1- VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Contexte :

Conformément au débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est déroulé en séance du 17 décembre 2016, les participations financières des communautés de communes doivent être équivalentes à celles demandées depuis 2013. Le budget a été construit pour que les participations des communautés de communes avoisinent 125 000 €.

Section d'investissement

Conformément au DOB, les actions d'investissement prévues en 2017 sont :

- les travaux d'entretien de la végétation ;
- le réseau de suivi physique et morphologique des cours d'eau ;
- l'étude endiguement du Grand Buëch ;
- les travaux de scarification et essartement des iscles ;
- l'installation des stations temporaires de mesure des débits ;
- l'installation de piézomètres ;
- la réflexion pour un observatoire écologique et physique ;
- le démarrage du plan de gestion des alluvions de la Méouge ;
- l'achat de matériel informatique ;
- l'achat d'équipements divers nécessaires aux missions du syndicat.

Le montant total en 2017 des actions d'investissement, y compris la reprise des restes à réaliser s'élève à 604 241,05 € pour :

- une participation des communautés de communes égale à 25 330,69 €,
- la récupération de la TVA pour un montant de 21 078,56 €

- un amortissement des subventions à hauteur de 166 148,12 €
- un transfert depuis la section de fonctionnement vers l'investissement de 20 463 €
- une dépense pour mener les actions d'investissement de 438 093,93 €.

Les recettes et dépenses d'investissement **par chapitre** sont présentées dans les tableaux ci dessous :

DÉPENSES				
Chapitre	Libellé	RAR	2017	Montant
20	Immobilisations incorporelles	117 044.80 €	124 971.37 €	242 016.17 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours	26 834.40 €	169 242.37 €	196 076.77 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		166 148.12 €	166 148.12 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		143 879.20 €	460 361.85 €	604 241.05 €

RECETTES				
Chapitre	Libellé	RAR	2017	Montant total
13	Subventions d'investissement	170 341.08 €	226 210.29 €	396 551.37 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		21 078.56 €	21 078.56 €
21	Virement de la section de fonctionnement		20 463.00 €	20 463.00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		166 148.12 €	166 148.12 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		170 341.08 €	433 899.97 €	604 241.05 €

Section de fonctionnement

Conformément au DOB, les actions d'investissement prévues en 2017 sont :

- postes des chargés de missions, technicien de rivière et secrétaires comptable ;
- maintenance des stations fixes de mesure des débits ;
- bulletin d'information annuel et maintenance du site internet ;
- sensibilisation des scolaires ;
- bilan socio-économique de fin de contrat de rivière ;
- prestation juridique de révision des statuts ;
- sorties et sensibilisation du grand public Natura 2000 ;
- panneaux d'information Natura 2000 ;
- outil de communication Natura 2000.

Le montant total en 2017 des actions de fonctionnement s'élève à 702 764,12 € pour :

- une participation des communautés de communes égale à 100 096 €,
- un amortissement des subventions à hauteur de 166 148,12 €
- un transfert depuis la section de fonctionnement vers l'investissement de 20 463 €

Les recettes et dépenses de fonctionnement **par chapitre** sont présentées dans les tableaux ci dessous :

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
11	Charges à caractère général	135 945.00 €
12	Charges de personnel, frais assimilés	356 116.50 €
65	Autres charges de gestion courante	14 091.50 €
66	Charges financières	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	7 000.00 €
22	Dépenses imprévues	3 000.00 €
23	Virement à la section d'investissement	20 463.00 €
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	166 148.12 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		702 764.12 €

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
74	Dotations et participations	536 616.00 €
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	166 148.12 €
2	Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		702 764.12 €

Le budget 2017 présenté est équilibré en recettes et dépenses :

2017	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	604 241.05 €	604 241.05 €
FONCTIONNEMENT	702 764.12 €	702 764.12 €
TOTAL	1 307 005.17 €	1 307 005.17 €

2- PARTICIPATIONS 2017 DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Contexte :

Compte tenu du budget présenté, les participations totales pour l'année 2017 des communautés de communes s'élèvent à 125 426,69 € dont 25 330,69 € pour l'investissement et 100 096 € pour le fonctionnement. Les tableaux ci-dessous présentent les participations par communautés de communes (participations totales, participations au fonctionnement et participations à l'investissement).

Participations totales : 125 426,69 €

EPCI	Participations totales 2017
CC Buëch Dévoluy	42 102.26 €
CC Ribiers Val de Méouge	9 013.05 €
CC Serrois	9 467.97 €
CC Laragnais	27 161.40 €
CC Inter Baronnie	6 524.53 €
CC Hautes Baronnie	5 455.23 €
CC Haut Buëch	8 441.57 €
CC Sisteron	16 291.63 €
CC Diois	969.05 €
TOTAL DES PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES	125 426.69 €

Participations au fonctionnement : 100 096 €

EPCI	Participations fonctionnement 2017
CC Buëch Dévoluy	33 599.45 €
CC Ribiers Val de Méouge	7 192.81 €
CC Serrois	7 555.85 €
CC Laragnais	21 675.99 €
CC Inter Baronnie	5 206.86 €
CC Hautes Baronnie	4 353.51 €
CC Haut Buëch	6 736.74 €
CC Sisteron	13 001.43 €
CC Diois	773.35 €
TOTAL DES PARTICIPATIONS AU FONCTIONNEMENT	100 096.00 €

Participations à l'investissement : 25 330,69 €

EPCI	Participations investissement solidaire 2017
CC Buëch Dévoluy	8 502.81 €
CC Ribiers Val de Méouge	1 820.24 €
CC Serrois	1 912.11 €
CC Laragnais	5 485.41 €
CC Inter Baronnie	1 317.67 €
CC Hautes Baronnie	1 101.72 €
CC Haut Buëch	1 704.83 €

CC Sisteron	3 290.19 €
CC Diois	195.71 €
TOTAL DES PARTICIPATIONS A L'INVESTISSEMENT	25 330.69 €

3- RÉVISION DES STATUTS DU SMIGIBA

Contexte :

Le cabinet VEDESI a été retenu pour la mission juridique de révision des statuts.

La proposition faite se déroule en plusieurs étapes : Une première phase permet de régulariser la gouvernance du syndicat et une deuxième phase visera à faire évoluer les compétences du syndicat. Le planning proposé est le suivant :

1ère étape : gouvernance

- du 1^{er} janvier 2017 à la validation des statuts par arrêté interpréfectoral : maintien en place des 24 élus délégués actuels. Au cours de cette période, approbation des statuts modifiés (gouvernance) par les nouveaux EPCI et désignation des délégués au SMIGIBA ;
- dès validation par arrêté interpréfectoral des statuts modifiés (au niveau de la gouvernance) et approuvés par les nouveaux EPCI, les 24 nouveaux délégués communautaires affectés au SMIGIBA seront opérationnels.

2ème étape : révision compétences et participations financières

- courant 2017 : révision complète des statuts : gouvernance, compétences du syndicat (prise de compétence GEMAPI), modalités de financement.
- validation interpréfectoral des statuts (version complète consolidée) dès lors qu'il seront approuvés par les nouveaux EPCI

La proposition de statut sera transmise par mail avant le comité syndical, lorsque le cabinet juridique l'aura adressée au syndicat.

AUTRES - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CRÉATION COMMISSION/CELLULE DE CRISE

Suite aux crues du 22 et 24 novembre 2016, de nombreux dégâts ont été constatés. Un bilan de l'ensemble des communes touchées a été réalisé par les techniciens du syndicat. Les propositions de confortement demandent beaucoup de travail aux techniciens. Une priorisation des soutiens techniques est nécessaire et doit être validée par les élus du SMIGIBA. Pour cela, une commission/cellule de crise pourrait être constituée.

PLANNING

Réunions SMIGIBA :

Date du prochain comité syndical : à définir en janvier 2017

Réunions de concertation présentation diagnostic PAPI d'intention